La vie Monétéronne

BULLETIN MUNICIPAL N°23 - Donnons du sens à notre « VIVRE ENSEMBLE »

Édito:

Nous voici fin 2017. En tant qu'équipe municipale, nous avons dépassé la mi-mandat. Déjà plus de 3 années passées à œuvrer de notre mieux aux affaires de notre commune et de notre territoire.

Durant ces 3 années, nous avons initié de gros projets, seuls ou avec nos partenaires du Département et de la Communauté de Communes : la construction du nouveau groupe scolaire, la révision du PLU, les rénovations énergétiques de plusieurs bâtiments communaux, l'aménagement de la rue du Serpaton, la salle de restauration des écoles maternelles et élémentaires, diverses activités d'animation pour faire vivre notre bourg... et la liste ne s'arrête pas là.

Mais durant ce temps, l'équipe s'est aussi peu à peu transformée : un conseiller remplacé, un autre absent au long cours, et 2 renouvellements au sein des Services Techniques de la commune. Profitons-en pour remercier Boris pour ces années de travail et lui souhaiter une bonne continuation à la Métro.

Et en 3 ans, la roue tourne, et notre équipe municipale n'a pas été épargnée avec plusieurs décès de très proches, des longues maladies, mais aussi une naissance, petit rayon de soleil

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

L'équipe municipale



Dans ce numéro:

- Page 2 : Le policier vous informe
- Page 3 : Campagne de déneigement
- Page 4 : Borne électrique
 Exposition mycologique

- Page 5 : Journée du patricmoine
- Page 6 : le marché de noël permanence au Granjou
- Page 7 : Lionel Riondet raconte
- Page 8 : A vos agendas Etat Civil

Contacter la Mairie: 04 76 34 06 20 - mairie@monestierdeclermont.fr / ouverture: Lundi -> Samedi 9h-12h



IPNS

novembre 2017 Page 1

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018



Le recensement de la population de Monestier de Clermont se déroulera du 18 janvier 0h00 au 17 février 2018 minuit. Cette année, grande nouveauté, vous pourrez faire vos déclarations directement en ligne sur le site de l'INSEE à l'adresse « le-recensement-et-moi.fr » au moyen d'un code personnel sécurisé (identifiant et code d'accès).

Concrètement, un agent recenseur passera chez vous, déposer une notice d'information « collecte internet » sur laquelle vous trouverez toutes les données nécessaires ;

La commune de Monestier de Clermont est partagée en trois districts pour lesquels 3 agents recenseurs ont été recrutés : *Magali DI NOIA, Danielle LE MENEZ et Dolorès CREVOULIN*.

Les déclarations « version papiers » sont cependant encore possibles : dans ce cas, l'agent recenseur vous délivrera les documents habituels (feuille de logement et bulletin individuel) et repassera les récupérer.

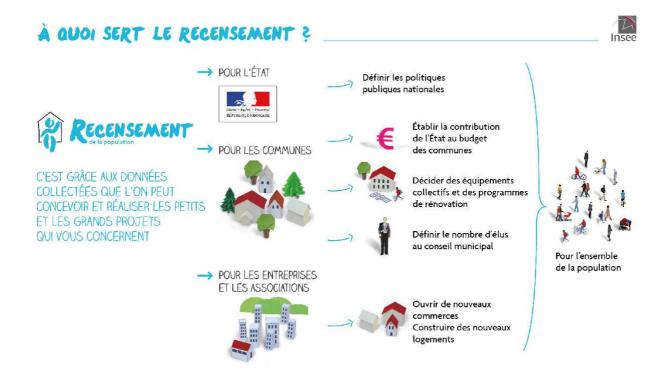
Durant cette période, votre participation est essentielle et je vous remercie d'accueillir les agents qui seront à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le recensement de la population....quelques chiffres :

Monestier de Clermont, c'est environ 650 logements, 1420 habitants en 2014, 533 ménages, variation de la population(TM): + 2.8%/an...

Vous pouvez également et dès aujourd'hui me contacter au 06.86.27.57.64.

B.C.P. Patrice LAMBERT / Policier municipal coordonnateur recensement MONESTIER DE CLERMONT





CAMPAGNE DENEIGEMENT 2017/2018

Nous allons entrer dans une période hivernale durant laquelle des épisodes neigeux se dérouleront. Rien d'exceptionnel !!! Il paraît cependant nécessaire de faire quelques rappels afin de faciliter les opérations de salage et de déneigement sur la commune :



Le stationnement des véhicules est interdit, par arrêté municipal, dans la Grand-rue entre la boucherie et la place de l'Eglise. Il s'agit d'anticiper et de garer vos véhicules la veille sur les parkings lorsque les précipitations neigeuses sont annoncées par Météo France (information généralement disponible sur le panneau lumineux à messages variables devant la mairie);

D'une manière générale, en cas de neige, il est préférable de stationner vos véhicules en dehors du domaine public lorsque cela est possible (notamment pour les habitants disposant d'un garage ou d'un stationnement privé);

Le déneigement des trottoirs, au droit des propriétés, est à la charge du propriétaire ou du locataire ; Dans les secteurs privés, ouverts à la circulation, les aires de retournement réservées aux engins des services techniques doivent être libres ;

Une attention toute particulière doit être portée à la décharge des toits en période de dégel (un arrêté municipal impose la présence de dispositifs « stop neige » sur les toitures donnant sur le domaine public) Tous les ans, des véhicules sont endommagés et des personnes parfois blessées ;

Compte tenu de l'étroitesse de la place de la Halle et la difficulté de manœuvres pour les engins de déneigement, aucun stationnement en dehors des emplacements matérialisés ne sera toléré ;

La commune a organisé un circuit qui sera emprunté par les engins. Il a été déterminé en fonction de priorité de déneigement (écoles, services d'urgences, etc). Nous vous demandons de faire preuve de patience et de tolérance en cas de chute de neige. Vous pouvez être convaincus que nous mettons en œuvre tous les moyens disponibles (personnels et matériels), et nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

B.C.P. Patrice LAMBERT / Police municipale de Monestier de Clermont / 06.86.27.57.64





Page 3

En route pour la mobilité durable!

1 mètre 67, débordante d'énergie, disponible 24 heures sur 24 pour seulement 3 euros : voici votre nouvelle meilleure amie si vous possédez une voiture électrique ou si vous hésitez à en acheter une.

Monestier de Clermont s'est engagée aux côtés du Syndicat des énergies de l'Isère (SEDI) pour proposer à ses habitants une borne de recharge efficace, rapide et peu onéreuse.

Depuis mi-août 2017, elle délivre sur la place du Champ de Foire ses précieux kW à tout usager en possession d'un badge à retirer sur www.sedi.fr. En moyenne, elle permet la recharge d'un véhicule électrique ou hybride en une

Elle a déjà satisfait une cinquantaine d'utilisateurs à fin octobre, permis de rouler l'équivalent d'environ 6200 km!

N'attendez plus pour faire plus ample connaissance!



Eric FROMENT, adjoint, délégué au SEDI.

Ça c'est passé à Monestier de Clermont

Exposition mycologique

Cette année le Comité des Fêtes de MONESTIER DE CLERMONT en partenariat avec la Société Mycologique et botanique de SEYSSINET PARISET a organisé une exposition MYCOLOGIQUE et BOTANIQUE.



Le vendredi 22 SEPTEMBRE, 2 classes de l'école Elémentaire de MONESTIER DE CLERMONT ont pu venir participer à une animation présentée par les bénévoles de l'association de MYCOLOGIQUE. Lors de cette présentation ils ont pu apprendre à trier et répertorier les champignons.



L'exposition a continué encore Samedi 23 et Dimanche 24 SEPTEMBRE avec une ouverture au public. Les bénévoles de l'association étaient présents pour accompagner le public et lui faire découvrir plus de 150 champignons et quelques essences Plus de 500 personnes sont venues s'initier au classement des champignons connaitre leurs vertues culinaires et médicinales, ils ont pu découvrir aussi des espèces dangereuses.

Cette animation a été financée par le Comité de Fêtes. Merci à la société MYCOLOGIQUE et BOTANIQUE de SEYSSINET PARISET et ses bénévoles. http://champignon38.asso-seyssinet-pariset.fr/



IPNS

Mise à l'honneur du patrimoine ! - Et si nous remontions à la source...!!

A l'occasion des journées du patrimoine du samedi 16 septembre dernier, la source d'eau minérale fut mise à l'honneur dans un récit de son histoire, riche et pétillante!! C'est ainsi que près de 70 personnes sont venues découvrir l'histoire et le patrimoine de Monestier de Clermont et son territoire au travers de son bâtiment de captage.



Monestier de Clermont, ville d'eaux ? Station thermale ?

Les journaux de la fin du XIXème siècle le suggéraient, alors que le bourg était connu comme station climatique et de sports d'hiver...

La source « guérisseuse » gazeuse pourrait-elle encore nous désaltérer et nous soigner ?!

La source Saint Paul fut la seule qui connut une exploitation commerciale. La première mention des eaux minérales de Monestier date de 1639 où Pierre de Vulson, un médecin grenoblois, en vante les qualités digestives et purgatives. Elles seraient même un peu miraculeuses puisqu'elles sont capables, dit-il, « de rendre les femmes stériles aptes à la conception ».



Mais il faudra attendre le XIXe siècle pour que cette eau minérale connaisse une certaine notoriété et c'est Paul Bergeret qui commercialise finalement ces eaux en 1878 en mentionnant frauduleusement sur l'étiquette «autorisées par l'Etat».

Hélas, le manque de débit de la source empêcha une exploitation à grande échelle. On chercha en vain de nouvelles veines et le beau projet tomba... à l'eau. La source ne fera désormais l'objet que d'une exploitation artisanale jusque dans les années 30, ... enfin Albert Riondet cessa la commercialisation au début des années 1950.

Cette journée a été préparée par le groupe de travail municipal "Patrimoine" composé d'élus de Monestier et, d'habitants de Monestier et des villages environnants... un grand merci à tous les membres du groupe pour leur dynamisme et leur envie de mettre en lumière et en valeur le patrimoine de notre village.

Il faut aussi remercier tout particulièrement Lionel Riondet, notre si précieux historien local, qui rédigea et nous conta cette fabuleuse histoire.



Le programme de l'après midi fut intense et fort en émotions. Après l'ouverture devant le Granjou où se tenait également une exposition sur le château d'Ars, le public put apprécier le site de la source minérale et son bâtiment de captage, et terminer par une collation et un rafraîchissement à l'eau gazeuse très proche de celle de Monestier... l'eau de Badoit!!

Il faut remercier tous les contributeurs à l'organisation de cette journée :

- les employés communaux, pour l'administratif et la logistique
- Gresse Animation et le Comité des Fêtes de Monestier, pour les barnums
 - Lionel Riondet, pour l'écriture des récits historiques
- Les membres du groupe de travail Patrimoine de la Mairie de Monestier
- Le plus important, le public, venu participer en nombre à cette journée du patrimoine Rendez-vous donc est pris pour de prochaines animations, afin de partager des histoires patrimoiniales!

Pour le groupe de travail Patrimoine, Eric FROMENT, adjoint.



Page 5

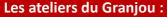
Marché de noël 15/12/2017

Nous vous attendons de 14h à 19h30 dans la Grand Rue.

Tout au long de l'après midi, vous pourrez faire vos emplettes pour les fêtes de fin d'année et profiter de diverses animations.

programme de l'après midi :

Rendez vous devant le Granjou à partir de 16h30 : brasero châtaigne, atelier maquillage et lampions, 17h spectacle de hip hop, 17h20 démonstration de la cie Fuegoloko et 17h30 déambulation depuis le Granjou, et jusqu'au marché de noël. Vous pourrez ensuite profiter du **spectacle de la cie Fuegoloko à 18h15** en haut de la place de l'hôpital. Et n'oubliez pas la distribution de friandises dans la maison du père noël.



Les mercredis 6 et 13 décembre de 14h à 18h30 Fabrication de sapins de Noël en palettes, décos diverses et variées.... Goûter partagé



Nouveau! Permanences d'un conciliateur de justice

Des permanences de conciliation viennent d'être créées à Monestier-de-Clermont. Elles se dérouleront tous les premiers mercredi du mois de 9 h à 12 h au Centre Socio Culturel Intercommunal Le Granjou, 13 chemin Chambons à Monestier-de-Clermont.

Les personnes intéressées voudront bien prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Granjou (tél : 04 76 34 28 40)

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice qui a pour mission de favoriser la recherche d'une solution amiable pour un différend entre deux personnes physiques ou morales.

Le conciliateur de justice est compétent pour traiter certains litiges civils, tels que :

- problème de voisinage, de copropriété, litiges entre personnes, conflits locatifs, impayés, litige de la consommation, malfaçons de travaux ...

En revanche, le conciliateur n'est pas compétent pour les affaires concernant l'état des personnes, le droit de la famille (divorce, pensions alimentaires, résidence des enfants), les litiges avec l'administration, le droit pénal.

Lorsqu'un accord peut intervenir, le conciliateur rédige un constat d'accord qui est signé par les parties. Ces dernières peuvent demander au juge d'instance qu'il confère à ce constat la force exécutoire ; ce qui lui donnera force de jugement.

Recruté sur la base d'une expérience juridique, nommé par ordonnance du Cremier Président de la Cour d'Appel, le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole et assermenté. Il exerce ses fonctions avec probité, indépendance, neutralité et est tenu à l'obligation de confidentialité et de réserve. La saisine du conciliateur de justice est gratuite.



IPNS

novembre 2017 Page 6

Monestier de Clermont à travers les siècles :

Lionel Riondet raconte ...

Le site gallo-romain de l'Etaudey

En mars 2003, des fouilles archéologiques préventives furent effectuées sur le tracé du futur contournement routier de Monestier. A cette occasion, les archéologues de l'INRAP eurent la surprise de découvrir, sur la partie plane de la parcelle de l'Etaudey, des traces d'occupation humaine datant du temps des gallo-romains.

A faible profondeur, furent repérés, sur une étendue de 2000 mètres carrés, deux niveaux d'occupation. Le premier, recouvert de 60 et 90 cm de terre végétale, a pu être datée du milieu du 1er siècle avant notre ère. Un peu plus profondément enfoui (entre 1,10 et 1,50 m) et datant du 1^{er} siècle, le second niveau a révélé des traces de murs bien construits et de drainage ainsi que des trous de poteaux bien visibles. Le site devait être occupé par des bâtiments à vocation agricole (granges, étables, cours). La présence de rigoles d'écoulement contenant encore des poussières de charbon de bois et de tuiles, orientées ouest-est, permet d'envisager qu'ils dépendaient d'une présumée « villa » gallo-romaine située en amont du site.

Des matériaux de construction et des restes d'objets de la vie quotidienne tels que clous de charpentier, débris de tuiles et de verre, tessons de céramique ont été relevés, ce qui a permis la datation du site. On a mis aussi au jour une surface pavée qui a pu faire envisager un moment la présence d'une voie romaine. Cela aurait pu remettre en question l'hypothèse de tracé de la voie romaine du Trièves mais il s'est révélé qu'il ne s'agissait que d'un pavage de cour.

L'intérêt limité de ce site n'a pas justifié des fouilles supplémentaires. Les travaux routiers et l'implantation de maisons purent avoir lieu.

Il n'empêche que ces découvertes ont donné un sacré coup de vieux à l'histoire du village qu'on datait généralement de l'implantation (peut-être au VIIIe siècle) du mystérieux monastère de Clermont qui a donné son nom au village.



TO THE PARTY OF TH

A vos agendas !!!

Décoration de la Grand rue le dimanche 10/12 à 14h RDV devant la mairie.

Distribution des colis pour les personnes de plus de 70 ans durant le mois de décembre.

Monsieur le Maire et son conseil municipal vous attendent le vendredi 12/01/2018 à 19h à la mairie pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

La mairie en lien avec l'écran vagabond organise un goûter et la projection d'un film le samedi 16/12/17.



RDV à 15h au nouveau gymnase.

Gratuit pour les habitants de la commune.

Vous pourrez découvrir

Walace et Gromit Un coeur à modeler

Avis de naissance :

Le 18 octobre 2017 est née à la Tronche (Isère) Lia De La Corte de Benjamin De La Corte Et de Anaïs, Maria Charles Domiciliés à Monestier de Clermont La Vie Monétérone Mairie 38650 Monestier de Clermont

<u>Directeur de la publication :</u> René Chalvin

> <u>Directrice de rédaction :</u> Chrystel Riondet

> > Comité de rédaction : Marc Delmas Pierline Hunckler Dominique Parlouar

